

Délibération affichée,  
rendue exécutoire,  
après transmission au  
Contrôle de la Légalité  
le : 28/09/11

## DEPARTEMENT DES YVELINES

AR n° : A078-227806460-20110923-55863-DE-1-1\_0

**CONSEIL GENERAL**

Séance du vendredi 23 septembre 2011

**PROGRAMME 2011 DE RENFORCEMENTS DES ROUTES DÉPARTEMENTALES  
RÉÉVALUATION DE L'OPÉRATION DE RECONSTITUTION  
DU TALUS SUR LA ROUTE DÉPARTEMENTALE 113 À FLINS-SUR-SEINE  
ET MODIFICATION DU PROGRAMME FERME DE TRAVAUX  
SUR CHAUSSÉES SUR LE SECTEUR NORD-OUEST**

LE CONSEIL GENERAL,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil général du 17 décembre 2010 approuvant le programme 2011 de renforcements des routes départementales et de leurs ouvrages d'art ;

Vu le rapport de M. le Président du Conseil général ;

Sa Commission Equipement entendue ;

Sa Commission des Finances et des Affaires générales consultée ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

Approuve l'augmentation, au titre du programme 2011 de renforcements sur RD, du montant du programme de reconstitution de talus suite à effondrement, de comblement de caves et divers, de 540 000 euros à 725 000 euros.

Approuve la diminution, au titre du programme 2011 de renforcements sur RD, du montant du programme de travaux sur chaussées sur le secteur Nord-Ouest de 1 237 000 euros à 1 052 000 euros.

Précise que les dépenses seront imputées sur le chapitre 23 et article 23151 du budget départemental, exercices 2011 et suivants.